
Note explicative – Géo'DAE



Table des matières

A. Un Objectif : Agir pour lutter contre la mort subite.	2
B. Je suis exploitant de DAE, pourquoi déclarer ?	2
C. Comment créer son compte sur la Base nationale relative aux DAE ?	3
D. Comment déclarer vos défibrillateurs ?	4
E. Comment obtenir les coordonnées d'un lieu ?	5
F. Comment obtenir les informations de votre défibrillateur ?	6

A. Un Objectif : Agir pour lutter contre la mort subite.

À peine 1 citoyen sur 10 survit à un arrêt cardiaque faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne. Cette personne aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en relançant le cœur par un choc électrique (défibrillation) le temps que les secours interviennent. 40 000 à 50 000 arrêts cardiaques par an sont recensés.

L'utilisation d'un DAE lors d'un arrêt cardiaque multiplie par 10 les chances de survie.

Le plan national de santé publique prévoit de former 80 % de la population aux gestes de premiers secours et d'améliorer l'accès aux défibrillateurs automatisés externes sur le territoire national, en favorisant leur géolocalisation et leur maintenance.

La création d'une base de données nationale, disposition de la loi du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque, s'inscrit dans cette ambition. Tous les exploitants de DAE doivent désormais déclarer les données de leurs défibrillateurs dans la base nationale.

Depuis le 1er janvier 2020, tous les exploitants de DAE doivent déclarer les données de leurs appareils dans cet outil. Bien qu'il ne soit pas encore totalement opérationnel, une expérimentation est menée en Moselle depuis le 27 février 2020. Et début mars 2020, le nom de cette base nationale a été dévoilé. Il s'agit de Géo'DAE.

Est entendu par exploitant, toute personne physique et morale propriétaire d'un DAE et :

- Assurant une activité requérant l'utilisation de ce DAE (par ex. services de secours, secouristes, etc.) ;
- Mettant ce DAE à la disposition de tiers (mairies, entreprises, centres commerciaux, etc.)

B. Je suis exploitant de DAE, pourquoi déclarer ?

Déclarer vos défibrillateurs est une obligation légale et votre responsabilité peut être engagée. Il s'agit en premier lieu d'une démarche citoyenne en contribuant à un enjeu de santé publique majeur. Déclarer et mettre à jour les informations relatives aux défibrillateurs automatisés externes (DAE) que vous avez installés, c'est aider les services de secours et le premier témoin d'un arrêt cardiaque à localiser un DAE pour l'utiliser sur une victime dès les toutes premières minutes, et ainsi contribuer à sauver des vies.

C. Comment créer son compte sur la Base nationale relative aux DAE ?

- 1) Connexion à l'adresse : <https://geodae.sante.gouv.fr/apropos>
Les navigateurs Mozilla et Google Chrome sont recommandés.
- 2) Clic sur « S'inscrire »



- 3) Complétez les valeurs obligatoires requises pour la demande de création du compte :

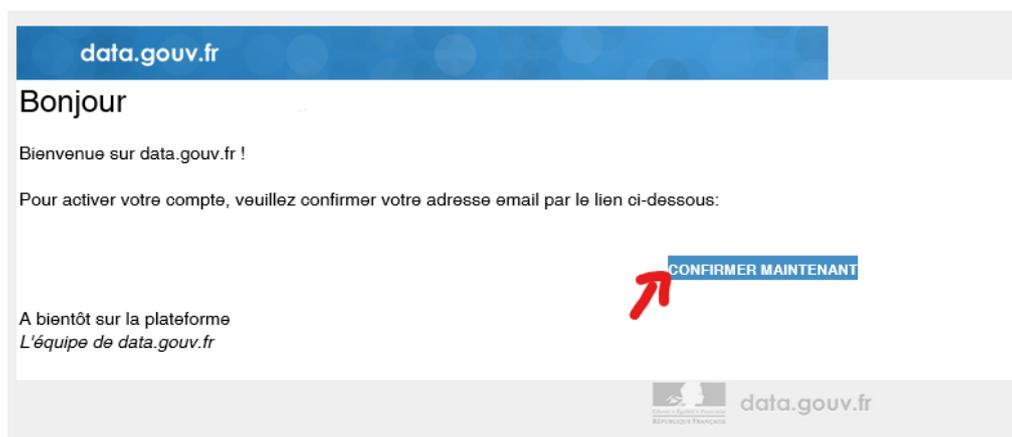
CRÉATION D'UN COMPTE

Nom *	Prénom *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Email *	Type de structure *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code SIREN *	Raison sociale *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Profil *	Numéro de téléphone avec indicatif * 
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="button" value="Valider"/>	

L'exploitant est la personne **responsable** du DAE.

Le mainteneur (D-SECURITE GROUPE) est la personne responsable de la maintenance du DAE.

- 4) Un mail vous sera envoyé afin de confirmer la création de votre compte et définir votre mot de passe sur la plateforme.





- 5) Clic sur « modifier votre mot de passe »

Atlasanté : Demande de création de compte acceptée

Site **ATLASANTE**

Envoyé : mer. 12/02/2020 14:01

À :

Votre demande de compte au Atlasanté a été acceptée le 12/02/2020 à 14:00.

Vos paramètres de connexion sont les suivants :

- Identifiant :
- [Cliquez sur ce lien pour modifier votre mot de passe.](#)



Atlasanté est accessible à l'adresse : <https://www.atlasante.fr/>

Cordialement

ps: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par Atlasanté.

- 6) Une fois le mot de passe modifier, retourner sur la page <https://geodae.sante.gouv.fr/apropos>
Connectez-vous ensuite à votre compte.

D. Comment déclarer vos défibrillateurs ?

Une fois inscrit, 3 possibilités de déclaration :

- 1) Importer vos défibrillateurs directement, en remplissant et déposant via votre espace le fichier recensant vos DAE. Pour cela, le gabarit conforme au standard défini doit être utilisé (format Excel) ;
- 2) Déclarer unitairement vos défibrillateurs facilement grâce à l'outil de géolocalisation mis à votre disposition sur votre espace ;
- 3) Transmettre vos données via une interface entre votre système d'information et la base nationale. Pour cela, il faut contacter les services Géo'DAE à l'adresse suivante : contact@geodae.sante.gouv.fr

Au préalable à toute déclaration, assurez-vous de détenir le numéro SIREN de votre établissement et d'avoir créé votre espace utilisateur.

Une fois inscrit et après la déclaration de vos défibrillateurs, vous avez accès en continu à vos données sur votre espace. Celles-ci sont à mettre à jour régulièrement par un des moyens listés ci-dessus.

F. Comment obtenir les informations de votre défibrillateur ?

- Sur le bon de livraison reçu avec la marchandise expédiée par notre équipe logistique :





BON DE LIVRAISON N°BL132647

GLOBAL SERVICES

SITE DE LIVRAISON :



TRANSPORTEUR :
N° DE COLIS :

CONTACT SUR SITE :

Code affaire : CL10128-CL14466-250321-BC128148-BL132647

REFERENCE	QTE	MARQUE	DESIGNATION	N° LOT	N° SERIE	DATE DE PEREMPTION
CONF360	1,00	HEARTSINE	Votre pack confort comprend :			
SP005.	1,00	HEARTSINE	Défibrillateur Heartsine Samaritan Pad 360 DA		21E91046075C21	
SP010	1,00	HEARTSINE	KJT Pad Pak Adulte pour défibrillateur Samaritan (4 ans)	A4205	SP010	01/07/25
KPS013	1,00	D-SECURITE	Trousse de secours avec un masque de protection			
EED60.	1,00	D-FIBRILLATEUR	Package 5 autocollants signalétique défibrillateur		EED60.	
ETIQ03	1,00	D-SECURITE	Etiquette de traçabilité obligatoire		ETIQ03	
RSQM01	1,00	D-SECURITE	Registre de sécurité, de qualité et maintenance obligatoire		RSQM01	
FRAIS02	1,00	D-FIBRILLATEUR	Frais de transport et de logistique (envoi UPS)			
FOC01	1,00	D-SECURITE	Frais d'ouverture de compte			
MES011.	1,00	D-SECURITE	Mise En Service atelier			
ECO002	1,00	D-SECURITE	Eco participation catégorie 8 dispositifs médicaux			
GMAO	1,00	D-SECURITE	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur			
DSG01	1,00	D-SECURITE	Armoire blanche en métal pour défibrillateur		DSG01	
			BON DE COMMANDE N°2021000968 SELON DEVIS N°3030			
			PACK CONFORT EN ACHAT- MATERIELS			
CM002	1,00	D-SECURITE	Contrat de Maintenance annuel/ A PARTIR DEUXIEME ANNEE			

Poids total : _____

D-SECURITE GROUPE VOUS REMERCIE POUR VOTRE CONFIANCE

Veuillez procéder à un examen rapide de l'état de la marchandise.
Toute marchandise doit être contrôlée dès réception, passer ce délai de 48 h, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.
Pour nous contacter en cas de problème (SAV) : 04 78 20 02 58 ou par email : sav@d-securite.com.

Observation : _____

Site d'implantation :

D-SECURITE GROUPE (DSG)
3 Rue Armand Peugeot
89760 Châtenoy



RAPPEL : Bien respecter lors de la réception de votre matériel la destination indiquée en **ROUGE** sur le colis (cf. ci-dessous)



